

le bulletin

Saciersges- st- Martin

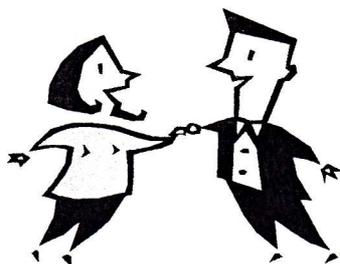
AVRIL- 2002

n°6

MOT DU MAIRE

A l'instant où j'écris ces mots , le budget de la commune n'est pas encore terminé . Toutefois , je peux déjà dire que cette année les principales dépenses sont pour la voirie , l'assainissement et la Maison du Bourg et nous continuerons à rendre notre commune agréable à vivre . Les travaux de la Mairie sont presque terminés, ainsi , vous allez pouvoir découvrir votre nouvelle Mairie lorsque vous viendrez voter en Avril .

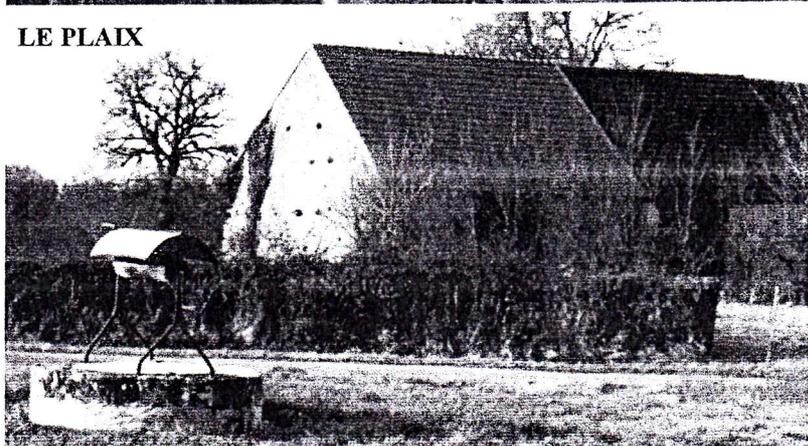
Thierry BERNARD



LE COLOMBIER



LE PLAIX



FETE DE CHENIERS (Dimanche 5 Mai 2002)

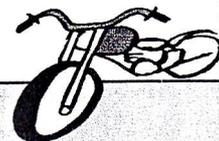
Fête de Chéniers et ses animations : manège, tirs , course en sacs, course à l'œuf , jeu de la ficelle, concours mousse au chocolat , tombola.

Concours de crêpes: record à battre.

Le groupe de flamenco « Los Cabeles » animera l'ensemble de l'après -midi.

Les MOULARD VERTS

Le Dimanche 07 Avril se déroulera une randonnée moto tout terrain sur le territoire de la commune .Passage à la Puchalerie , la Minière , le Colombier , le Plaix , Saciersges , Croix de la Barre , Chéniers , Rte de Nougerette



DATES

Importantes :

17 MAI 2002 réunion comité des fêtes
5 Mai 2002 fête de Chéniers

A PROPOS DU CONSEIL,

Une réunion s'est tenue à la Mairie le 19 février 2002, nous vous communiquons un condensé des points traités lors des débats.

Le Conseil Municipal vous informe concernant

l'assainissement de Chéniers : qu'il approuve le dossier de consultation des entreprises et qu'il autorise Monsieur Le Maire à signer les pièces écrites. Qu'un avis d'appel d'offre paraîtra dans la presse le 1 avril 2002. Que l'ouverture des plis est fixée au 8 avril 2002.

-Acquisition de terrains : à la demande de Monsieur Grelier (La Puychalerie) pour le terrain cadastré section A118 et A119, qu'il donne son accord pour cette acquisition, à condition que le bornage et les travaux du fossé soient à la charge de l'acquéreur.

-Acquisition de terrains : à la demande de Monsieur Biardeau Jean-Michel pour le terrain cadastré C400 (parcelle qu'il exploite) d'une superficie de 15 ares 17, qu'il donne son accord de principe, que la décision définitive sera donnée par le Commissaire enquêteur suite à son enquête auprès des secteurs jouxtant ce terrain.

-Acquisition du chemin rural de la Lande : (qui fait partie du domaine privé) qu'il donne son accord de principe, que la décision définitive sera donnée par le Commissaire enquêteur (enquête qui sera faite auprès des riverains).

Adoption des tarifs pour :

- 1) Terrain constructible : 1 Euro le m²
- 2) Terrain non constructible (champs) : 0.20 Euro le m²
- 3) Terrain bordure maison : 0.30 Euro

Atelier de Chéniers : suite à la liquidation judiciaire de la C.I.B.E. Monsieur Baritaud Pascal a racheté le fond . La Commune est toujours propriétaire des murs, en attendant le rachat par la Communauté de Communes, un loyer d'un montant de 76 Euros est fixé pour justifier l'entrepôt du matériel dans les locaux. Une convention d'occupation temporaire des locaux sera signée entre Monsieur Le Maire et Monsieur Baritaud. Ensuite Monsieur Baritaud remboursera un crédit bail à la Communauté de Communes.

Travaux Maison Bourg : de son approbation lors de la présentation du plan du logement concernant les diverses structures qui seront réalisées

Eclairage public. : du changement d'horaires

- (été) allumage à 7 heures extinction à 23 heures
- (hiver) allumage à 7 heures extinction 22 heures

Autorise Monsieur Le Maire à demander des devis pour l'installation de l'éclairage à : La Croix de la Barre, Le Colombier, Le Recheuil, Le Loudieu, La Puychalerie.

Redevance France Télécom : accepte la redevance due par France Télécom pour 2002 soit : 25.21 km à 24.50 Euros

Orientations budgétaires : de sa consultation du compte administratif pour les écritures (dépenses et recettes) effectuées dans l'année 2001, ainsi que la discussion sur les grandes lignes à prévoir pour l'année 2002. Ces grandes lignes seront revues en détail lors de la préparation du budget.

*** Enquête**

* Toutes les personnes intéressées par l'ouverture d'une succursale de la bibliothèque dans le
* bourg de Sacierges sont priées de s'inscrire auprès de M Authiat .Suivant le nombre de deman-
* des la Mairie prendra l'initiative ou pas de l'ouverture de cette bibliothèque.

Merci



Les débuts de l'entreprise SALET

Texte de Mr SOULETTE

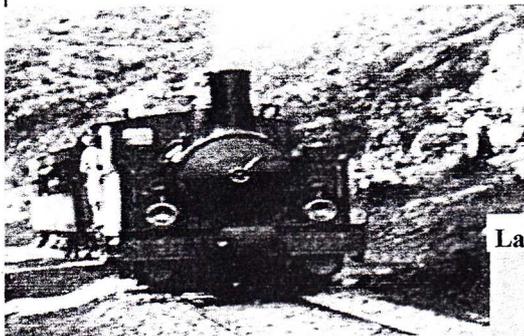


Le petit atelier artisanal de menuiserie fut créé par le père SALET au début du siècle (1900). Il travaillait seul dans son petit appartement : un ancien toit à porc (m'a-t-on dit). Il s'était fabriqué lui-même tous ses outils à bois, au fil du temps, il fabriquait des portes, des fenêtres, puis progressivement se mit à faire des meubles. Avant 1914 il possédait une petite jument et une carriole pour aller livrer son travail.



Mais voilà la Grande Guerre qui vient couper son élan. Le père SALET ainsi que son fils furent mobilisés. Durant toute la Grande Guerre son épouse très courageuse et économe tenait un petit « café restaurant » et une gérance de tabac.

Ce n'est que dans les années 20 qu'ils reprirent une activité plus importante avec l'achat d'une première machine à bois une « Combinée » actionnée par un moteur à essence. L'après guerre fut fructueuse, ils agrandirent leur petit atelier, embauchèrent un autre compagnon et un petit apprenti. Entre temps ils durent aussi transformer leur habitation trop petite. Vers les années 1925, ils achetèrent une camionnette « Citroën » que conduisait le fils aîné, le travail battait son « plein » ; ils durent alors construire un grand atelier dans le jardin. Ils y installèrent de nouvelles machines « Indépendantes », une scie à ruban, une toupie, une dégauchisseuse, une raboteuse et une mortaiseuse. Ces machines à bois étaient fabriquées dans le Cher, elles arrivèrent avec le petit « TACOT » (tramway de l'Indre) en gare de La Croix De La Barre et acheminées à Chéniers avec des voitures à bœufs. Une fois installées ces machines développèrent leur activité.



Ils achetèrent ensuite un tour « automatique » pour le tournage des pieds de tables, d'autres articles, et même des moyeux de brouettes qu'ils fournissaient aux charrons du secteur. Avec une toupie moulurière ils fabriquaient des baguettes et des moulures de toutes sortes pour les petits menuisiers qui n'étaient pas équipés à cette époque.

Suite prochain bulletin

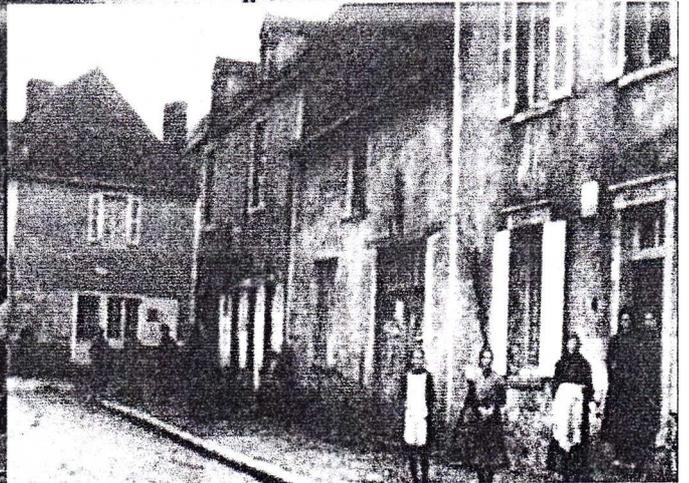
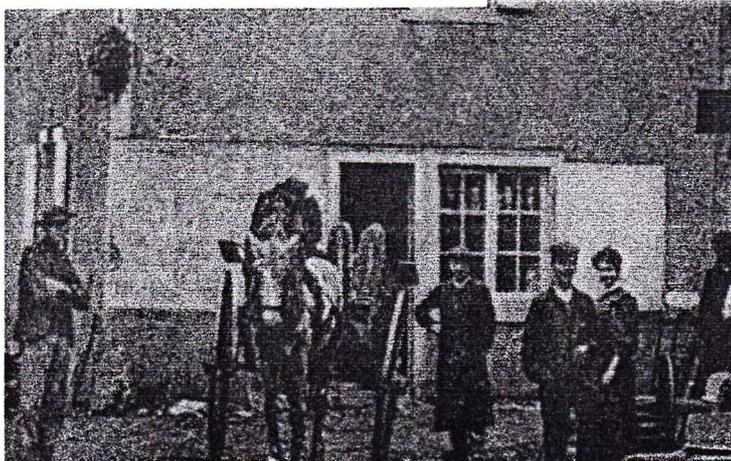
La place de l'église



.SACIERGES ST MARTIN

1914 (confidences de M LAFFETA Denis)

Le centre bourg un jour de communion. Epicerie café du père GALLIER, il grillait lui-même son café. Le bouchon accroché au mur du café servait d'enseigne: il était confectionné avec des branches de gui. Dans la charrette le boulanger de Chéniers livre son pain (pains de 4 ou 6 livres). Le cantonnier a les bras croisés. On aperçoit sur la dernière photo les deux charrons du village M GALISTE ET M LAFFETA Sylvain et le deuxième bar restaurant tenu par la famille LAFETTA





REPAS DE L'AMITIE
2002



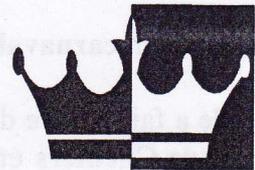
ON A
MANGÉ
BU
DANSÉ



Une équipe de jeunes de la commune de **SACIERGES ST MARTIN** a servi les invités de M le Maire , chapeauté par de dynamiques bénévoles.

Les plus de 60 ans se sont retrouvés face à une bonne table et n'ont pas boudé l'orchestre .La chaleur de l'ambiance et le bon vin ont permis à tous les talents de s'exprimer: (chanteurs , danseurs, conteurs .)

Rendez -vous en 2003.



Ecole de SACIERGES ST MARTIN (les débuts)

Un des premiers instituteurs à l'école de Sacierges fut mon arrière grand - père Mayaud Sylvain né le 28 avril 1825 à Jouac en Haute Vienne . Il a fait ses études primaires dans cette petite commune sous la direction d'un maître, M Daudet qui l'a présenté à l'école normale de Limoges . Après avoir obtenu les épreuves du B E , il fut nommé à Sacierges où il débutera le 1 décembre 1843 , c'était le premier instituteur public du vil- lage .

Le Maire, le châtelain de l'époque, M Bouttelas et le curé Grojeau lui firent subir un examen pour s'assurer qu'il était bien capable de remplir ses fonctions. Sur la commune il n'y avait pas de local scolaire, le maître donnait son enseignement dans une simple maison ; il en changeait plu- sieurs fois . Célibataire , il logeait et prenait ses repas dans une auberge située dans le bas du bourg sur le bord de la route départementale qui était à l'époque un mauvais chemin . A un moment donné , l'instituteur de Sacierges fut en même temps , instituteur à ST Civran à 2 Km sur un coteau . Il faisait le « binage » une classe le matin à ST Civran et une l'après midi à Sacierges . Pas de route , le chemin rural était mal empierré et boueux en hiver, trajet à pied qu'il devait faire parfois au pas de course . Le maître gagnait pour accomplir cette lourde tâche un traitement fixe annuel de 200 Fr. auquel s'ajoutait la maigre rétribution scolaire de quelques sous par mois demandée aux familles des enfants qui n'étaient pas indigents. ST Civran procurait -elle les mêmes ressources ? Elles étaient moindres sans nul doute. Il avait la charge du secrétariat de la Mairie de Sacierges qui lui rapportait un salaire annuel de 150 ou 200 Fr. . Par bonheur le prix des repas quotidiens à l'auberge de la mère Radegonde de la famille Parlebas , devait être minime . Le mari de l'aubergiste était maréchal ferrant à Sacierges. A l'auberge Parlebas il y avait aussi un peu d'épicerie où on vendait le sucre qui était solidifié en forme de cône et qu'on devait casser avec un marteau pour livrer au client . La maison de l'école fut édifiée en 1864 sur le communal du Peu , du Peu de Sacierges . En dehors de sa classe , il tenait le poste de secrétaire de mairie , celui du percepteur pour toutes ou presque toutes les communes du canton de ST Benoit . Le percepteur lui abandonnait la rétribution spéciale allouée à ce travail , de 0,02 centimes la ligne . Il effectuait aussi de nombreux arpentages de terrains . La classe unique était très fréquentée . La com- mune très étendue comptait plus de 1200 habitants en 1866 . Les enfants des communes avoisinantes venaient en classe à Sacierges : du Bou- chais , de Chambord (commune de Chazelet), du Joux , de Roussines , de la Plaine (commune de Prissac).



M LAFFETA Denis

MARDI-GRAS

On a fêté dignement carnaval à Sacierges Saint Martin.

Tout le monde a fait preuve d'imagination pour les déguisements et c'est un défilé très coloré qui a par- couru les rues de **Chéniers** et de **Sacierges**, en faisant beaucoup de bruit. Les parents ont été également mis à contribution, puisque crêpes , gaufres, beignets , préparés par eux ont été offerts et dégustés lors du goûter à la salle des fêtes de **Sacierges**.

Grand merci à toutes les personnes visitées, pour les friandises offertes ce jour là.

